

NEWSLETTER N°78

12 Juin 2019

Cher Membre,

Cette newsletter sera chaque mois une revue des news les plus marquantes pouvant intéresser nos lecteurs, aussi bien touristes qu'expatriés.
Bien sûr ce n'est en aucun cas exhaustif mais pour vous amener quelques informations pertinentes avec des liens pouvant vous apporter des renseignements utiles.

Très bonne lecture...et n'hésitez pas à laisser des commentaires, des suggestions ou remarques sur notre page

facebook en cliquant sur le logo :



<https://www.siam-holidays.com>



SIAM-HOLIDAYS.COM

SOMMAIRE

Le couronnement de Sa Majesté RamaX

L'assurance santé maintenant obligatoire en Thaïlande pour les touristes (et certains résidents)

La mousson est arrivée

Le baht qui n'arrête pas de monter

La vidéo du jour

LE COURONNEMENT DU ROI RAMA X

Sa Majesté Vajiralongkorn est né au Hall résidentiel « Amphorn Sathan » à Bangkok en 1952. Il est le fils aîné du roi Bhumibol Adulyadej, qui règne sous le nom de Rama IX, et de la reine Sirikit Kitiyakara. À sa naissance, son père occupe le trône de Thaïlande depuis six ans.

Il effectue sa scolarité primaire dans sa ville natale avant de poursuivre ses études secondaires dans une école privée britannique, Millfield School dans le Somerset, puis dans une université de Sydney.

En 1972, alors qu'il a 20 ans, son père le désigne comme l'héritier du trône.

Il reçoit par la suite une formation militaire au collège militaire royal de Duntroon à Canberra, puis fait des études artistiques à Bangkok et est diplômé.

Son Père, le vénéré Rama IX régna pendant 70 ans et œuvra pour son pays de telle manière qu'il est réellement vénéré pour son œuvre et la grande majorité des Thaïlandais n'ont connu que lui.

Aujourd'hui, un couronnement n'arrive qu'une fois dans une vie et c'est pourquoi c'est un événement important et exceptionnel.

Sa Majesté Rama X a eu plusieurs épouses et était juste avant son couronnement divorcé sans épouse légitime.

Ceci a été réparé par son mariage quelques jours avant son couronnement de sorte que la Thaïlande a non seulement un Roi légitime mais également une Reine.

Pour plus d'informations sur le couronnement cliquez simplement sur ce lien : <https://www.thaïlande-fr.com/culture/81782-le-guide-du-couronnement-royal-de-rama-x>

LONG LIVE THE KING



L'ASSURANCE MALADIE & HOSPITALISATION OBLIGATOIRE EN THAÏLANDE

Il convient ici de distinguer 2 sortes d'assurances : celle des touristes et celle des expatriés.

Je lis depuis quelques semaines beaucoup de commentaires sur ces nouvelles lois et je dois dire que j'adhère à ces nouvelles mesures et pourquoi ?

Parce que la Thaïlande ne raisonne pas comme la France qui accueille et soigne tout le monde (sauf justement les expatriés sous conditions, nous y reviendrons...)

Parce que la Thaïlande en a assez de payer pour des gens inconscients qui voyagent ou résident sans assurance.



L'assurance des touristes :

Le texte n'est pas encore appliqué mais ne saurait tarder.

Chaque arrivant devrait payer 100 bahts (plus ou moins 3 euros) à son entrée (ou à la sortie ce n'est pas encore clairement défini), une assurance permettant une prise en charge minimale en cas d'accident ou d'hospitalisation.

Les modalités ne sont pas encore claires au niveau de la souscription, certains parlant de guichets automatiques avant le passage à l'immigration.

Beaucoup diront qu'ils ont déjà une assurance via leur paiement par carte ou une assurance volontaire pour leur voyage, certes, mais il ne sera pas possible lors du passage à l'immigration de contrôler si cette assurance est réelle ou non, effective et correspondant aux critères d'entrée sur le territoire.

Pas de panique, si vous avez une assurance personnelle, tant mieux car l'assurance Thaï ne couvrira en fait pas grand-chose si ce n'est le strict minimum et 3 euros à payer n'est pas grand-chose....

L'assurance des résidents :

Le texte devrait entrer en vigueur le 1^{er} Juillet (à confirmer).

Là c'est plus compliqué...

Après un texte visant à obliger les retraités étrangers à posséder 2 mois avant et 2 mois après la demande de leur visa retraité (ou le renouvellement) 800,000 baths (environ 22500 euros) et également de ne jamais descendre durant l'année au dessous de 400,000 Baths (environs 11250 euros), la volonté du Gouvernement est clairement d'éliminer les retraités les moins fortunés qui n'apportent que peu à l'économie locale.

En obligeant maintenant les expatriés à avoir une assurance santé, la mesure est encore renforcée.

Sur ce sujet j'entends déjà les commentaires mais finalement arrêtons de nous voiler la face et considérons qu'un pays d'accueil n'est pas là pour assister le reste du monde et payer pour chacun sans aucune contre partie.

Peut être est ce une réflexion que la France et d'autres pays d'Europe devrait avoir...

Le minimum d'assurance requis pour un visa longue durée (que ce soit retraité ou autre) est de 40,000 Baths en outpatient (soins externes) et 400,000 baths en inpatient (hospitalisation).

Pour ceux qui sont un peu perdus dans ce jargon, sachez que c'est vraiment un minimum et qu'en ce sens le Gouvernement n'a pas mis la barre très haute.

Il y a différentes compagnies qui assurent ce service et vous trouverez les principales avec tous les détails en suivant ce lien :

<https://longstay.tgia.org/>

LA MOUSSON EST ARRIVEE

Eh oui, nous sommes en juin et nous devons accepter que la mousson est arrivée.

Certes celle-ci est plus ou moins « violente » selon les régions et pour ceux qui veulent en savoir plus nous avons publié en Février un article sur notre blog un article « LE CLIMAT EN THAÏLANDE – QUAND VENIR ? »

Vous en apprendrez plus en cliquant sur ce lien : <https://www.siam-holidays.com/single-post/QUAND-VENIR-EN-THAILANDE>

La mousson fait partie du paysage des pays tropicaux et il ne faut pas la craindre, certains même la recherche car c'est une saison riche au niveau de la faune, de la flore et des paysages...



LE BAHT QUI N'ARRÊTE PAS DE MONTER

Finalement la question est de savoir si c'est le Baths qui monte ou l'Euro qui baisse...

Peu nous importe car nous voyons au final nos pauvres euros valoir de moins en moins de baths quand nous arrivons au pays du sourire.

Certains vont penser que l'on est bien pingres mais non... car en 2008 le change était autour de 50 avec même une pointe à 52, certes surdimensionné en raison de la crise monétaire et boursière mais bon c'était ainsi...

Le touriste qui arrivait en Thaïlande où ses dépenses étaient (par exemple) de 150,000 baths avait alors un coût de 3000 euros...

Depuis, l'inflation passant et le cours du Baths montant en même que descendait celui de l'euro, nous avons en 10 ans constaté grosso modo 25% d'inflation soit pour un coût initial en 2008 de 150,000 Baths un coût aujourd'hui de 187,500 Baths à un change de 35,4 c'est-à-dire 5297 Euros... (contre 3000 euros en 2008 vous voyez la différence...)

Ceci affecte effectivement les touristes mais aussi (et encore plus) les retraités expatriés qui vivent en Thaïlande...



En 2008, un expatrié retraité qui avait 2000 euros de retraite par mois avait un disponible de 100,000 Bahts.

Aujourd'hui, le même retraité n'a seulement que 71,000 Bahts et avec une augmentation des prix de 25% par rapport à 2008... Cherchez l'erreur...

Pour autant la Thaïlande demeure encore une destination économiquement intéressante car malgré l'augmentation des prix et un change moins favorable le coût de la vie est très inférieur à l'Europe et notamment la France.

Beaucoup d'expatriés se plaignent mais peuvent ils en France manger dans un restaurant pour 3 euros ?

La question que beaucoup se posent est de savoir quelle peut être l'évolution future de la parité Euros/Bahts.

Bien malin qui pourrait répondre avec certitude et d'ailleurs les économistes sont divisés sur le sujet.

Certains voient un baht qui pourrait encore monter jusqu'à 32 et d'autre voient plutôt l'inverse.

Ceci dépend bien évidemment de nombreux facteurs liés à la fois aux conditions économiques en Thaïlande et également en Europe.

La géopolitique n'est pas une science exacte mais ce qui est sûr c'est qu'un baht trop fort n'est pas tout bénéfique pour la Thaïlande qui pourrait voir diminuer son tourisme qui représente une part importante du PIB.

Chacun reste attentif et nous ne pouvons malheureusement que constater et rêver à des jours meilleurs...

LA VIDEO DU JOUR

En espérant que vous viendrez nous voir à Nong Khai, une petite vidéo de « chez nous »...

<https://youtu.be/dkGCDuWQvyU>



CONTACTEZ NOUS

A VIVRE AVEC SIAM-HOLIDAYS.COM



SIAM-HOLIDAYS.COM

CONTACT@SIAM-HOLIDAYS.COM

+66 934 574 226